Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 17 AOUT 1957 XCIII^e ANNÉE - N° 29

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50 ; ÉTRANGER FR. 18.— • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

Partie pédagogique

COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO

Cours d'information : Orient - Occident

du 14 au 19 octobre, au SMUV-Ferienheim, à Vitznau.

Programme provisoire

Lundi 14 octobre, après-midi :

Introduction par M. le conseiller national Dr Ernest Boerlin, président de la section Education ;

M. le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral : La Suisse et l'Asie.

L'Islam

Mardi 15 octobre :

9 heures : Introduction aux problèmes de l'Orient ;

10 h. 30 : Prof. Dr C. Dubler: Die Kultur des Islams;

15 heures : Prof. D. C. Dubler : Die Bedeutung des Islams für die heutige Welt ;

20 heures : Rolf Looser commentera des disques de musique orientale enregistrée lors de ses voyages en Orient.

L'Inde

Mercredi 16 octobre :

9 heures : Ranganatha Yogeschwar : Brahmanismus und Hinduismus ;

10 h. 30 : Vindhyachal Pandey : Die Kultur der Bauern und des Dorfes ;

15 heures : Habib Ahmad Siddiqui : Die Moslim in Indien ;

20 heures : Films indiens.

Le Bouddhisme

Jeudi 17 octobre :

9 heures : Prof. Dr Edm. Rochedieu : Le Bouddhisme;

15 heures : Film (Bouddha).

La Chine

Vendredi 18 octobre :

9 heures : Dr Kuoching Peng : Die chinesische Kultur ;

10 h. 30 : Die Chinesische Wissenschaft ;

15 heures : Discussion.

20 heures : Mlle Ella Maillart : A travers la Chine.

Samedi 19 octobre :

9 heures : Rapport de synthèse et conclusion : en langue allemande par M. le Dr Boerlin ; en langue française par M. le Dr E. Rochedieu.

Le programme définitif sera envoyé à toutes les personnes qui se seront inscrites avant le 15 septembre auprès du secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politique fédéral à Berne. Une finance d'inscription de 5 francs est à envoyer en même temps à : Schweiz. Lehrerverein, C. C. P. Zurich VIII 2623.

Les frais du cours, y compris la pension complète, se montent à 85 francs.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

SOMMAIRE

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Commission nationale suisse pour l'Unesco.* — **R. Spring :** *Vers l'Ecole de demain.* — **A. Card. :** *Educateur à la découverte... de la vie de famille Outre-Atlantique.* — **G. Chevallaz :** *A propos d'une histoire des conférences du corps enseignant lucernois.* — **J. S. :** *L'orientation professionnelle rurale.* — **Maurice Nicoulin :** *L'enseignement du français au degré supérieur.* — *12 dictées de Theuriet.*

L'Ecole Protestante de Sion

cherche pour la Rentrée d'automne

deux instituteurs (trices)

pour les première et deuxième classes primaires

Faire offres avec prétentions, références et curriculum vitae à : Commission scolaire de la Paroisse réformée évangélique de Sion par François Gilliard, La Cité, Sion.

Les tableaux verts palor-

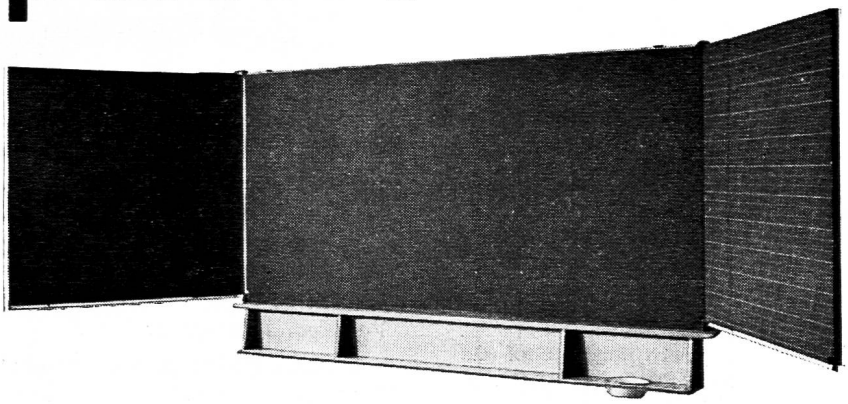

sont un bienfait pour les yeux

Les tableaux PALOR, brevet ✠, décalables (en bande, à volet ou à 4-8 feuillets pivotants), sont tous livrables en vert-palor ou gris-ardoise.

Les tableaux PALOR sont munis d'une couche durable «Eternit» qui les rend inrayables et résistants à l'eau. La surface d'écriture est matte, sans reverbération, facile à nettoyer et à séchage rapide.

Demandez renseignements et prospectus à

PALOR S. A. Niederurnen

Bureau technique à Rheineck SG

VERS L'ÉCOLE DE DEMAIN

INTRODUCTION

Les gens de la génération née entre les deux dernières guerres mondiales, et plus encore ceux qui les ont vécues toutes les deux, assistent à la rapide transformation du monde actuel avec un étonnement teinté d'un peu d'effroi. Qui eût rêvé en 1930 que vingt-cinq ans après, la petite Suisse s'américaniserait à grand train, préparerait la construction devenue urgente d'autostrades, s'acheminerait vers la semaine de 45 heures et ferait diligence pour utiliser l'énergie atomique ?

Les enseignants peuvent-ils confortablement assister à cette évolution rapide avec le seul regret que le bruit, l'agitation urbaine et la télévision disperseront à merveille l'attention des élèves, mais avec la certitude tranquille que l'automation et les bouleversements de la technique ne créeront jamais l'école-presse-bouton ? Et pourtant, il semble bien que l'école va subir sous peu le contre-coup des changements du mode de vie en général. Cela ne sera rien de nouveau sous le soleil. Dans ses programmes et ses méthodes, l'enseignement a toujours été à chaque époque un reflet fidèle des idées en cours et de la société à laquelle il s'adressait. Songeons à Platon, à Montaigne ou Rousseau ; leurs théories pédagogiques étaient destinées à gouverner seule l'éducation d'hommes et de femmes « bien nés ». Il fallut attendre une évolution de l'état social pour que Pestalozzi jetât les bases de l'éducation populaire. De même, les sciences et les langues modernes ne se frayèrent que tardivement un chemin dans les programmes, quand la Révolution industrielle, les progrès des sciences et la facilité des communications appelèrent impérieusement cette innovation.

Vers quelle forme de société nous orientons-nous donc en 1957 ? Quelle sera la durée du travail ? Quels genres d'emplois tendront à disparaître, lesquels à augmenter ? Quelles sortes de connaissances et d'aptitudes la vie pratique réclamera-t-elle surtout ? Certains problèmes psychologiques augmenteront-ils d'acuité ? Du tableau général qu'il est possible de dresser, nous déduirons quelques conséquences directes pour l'école de demain.

1950 : L'AUBE DE LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Un homme très au courant des choses à l'échelle mondiale, le directeur du Bureau International du Travail, dans son rapport d'avril 1957 [1], a pu affirmer que l'humanité était entrée dans une nouvelle ère de la technique, celle de la troisième révolution industrielle. La première révolution industrielle remonte à la fin du dix-huitième siècle, avec l'invention de la machine à vapeur ; la seconde, commencée vers 1880, vit s'ajouter l'emploi de machines-outils, du moteur électrique, puis du moteur à explosion. Enfin, depuis cinq ou six ans, l'automation et l'énergie atomique révolutionnent de manière spectaculaire le monde de l'industrie et du travail.

L'automation hâte la transformation de l'industrie car elle élargit le domaine de la mécanisation par l'emploi de méthodes très extensives de commande automatique des processus de fabrication, par l'entrée en scène de machines-transfert qui relient entre elles sans interruption toutes les machines-outils d'une chaîne de production, et enfin par l'intervention des machines à calculer électroniques capables de recevoir et de traiter des gammes innombrables d'informations.

Le résultat frappant est la disparition du travail manuel. Ainsi, à la raffinerie de pétrole de Fawley, en Angleterre, six hommes surveillent des instruments qui contrôlent la distillation de 25 millions de litres de pétrole brut par jour, soit presque le tiers des besoins journaliers de ce pays.

Les romans de science-fiction deviennent une réalité. Tenez :

quatorze machines à souffler le verre, conduite chacune par une personne, produisent actuellement 90 % des ampoules d'éclairage utilisées aux Etats-Unis, la totalité des tubes de verre pour les postes de radio et de télévision (à l'exception des tubes servant à la reproduction de l'image) ;

sur une chaîne de montage de récepteurs radio, d'un rendement de mille appareils par jour, deux travailleurs ont actuellement une production supérieure à celle qu'avaient avant l'automation deux cents ouvriers ;

dans une fabrique d'automobiles, un seul homme conduit une machine-transfert accomplissant plus de cinq cents opérations d'usinage, alors que les anciennes méthodes, avant l'automation, exigeaient trente-cinq à septante ouvriers ;

ailleurs un bloc-moteur est achevé en deux fois moins de temps avec seulement un huitième des ouvriers.

De nombreuses catégories d'usines sont susceptibles de se voir appliquer l'automation. Les bureaux, les banques, les sociétés d'assurances, les départements comptables utilisent déjà des machines-robots où les opérations mathématiques s'enregistrent sur fil magnétique, où les inventaires compliqués sont prêts en quelques minutes. L'automation n'est pas un phénomène purement américain, mais ses réalisations voient le jour de même en France, en Allemagne, en Australie, en Union sud-africaine. En URSS, par exemple, une usine entièrement automatique produit des pistons d'aluminium qu'aucune main ne touche d'un bout à l'autre de la fabrication ; les déchets de métal eux-mêmes sont enlevés automatiquement.

L'énergie nucléaire a permis l'essor rapide de l'utilisation de radio-isotopes qui ont ouvert de vastes champs d'exploration à la recherche scientifique en agriculture et en biologie. L'industrie a fait des économies incalculables grâce aux radio-isotopes appliqués à des tâches de contrôle d'usinage autrefois inexécutables. Enfin, il convient de mentionner que déjà s'annonce la perspective de remplacer le processus de la fission nucléaire (principe de la bombe atomique normale et des piles atomiques) par celui de la fusion nucléaire (principe de la bombe à hydrogène), la matière première étant dans le second cas essentiellement constituée par l'hydrogène, présent en quantités énormes dans l'eau des océans. On sait que la chaleur donc l'énergie, produite par la bombe à hydrogène est mille fois plus grande que celle de la bombe atomique type Hiroshima. Il suffirait de réussir à ex-

[1] L'automation et les autres progrès de la technique ; leurs répercussions sociales. Rapport du Directeur du B.I.T. pour la quarantième session, Genève, avril 1957.

ploiter industriellement la fusion nucléaire pour approvisionner le monde en énergie à bon marché des siècles durant.

La troisième révolution industrielle, dont nous sommes les témoins, apporte donc avec elle une nouvelle forme d'énergie, l'énergie atomique, de nouveaux types de machines fondés sur l'automation, et de plus, un secteur jusque-là vierge est touché, celui du travail de bureau. Avec ce rythme accéléré du progrès, quelles conséquences découleront pour le travail humain ces prochaines décennies ? Nous allons les passer en revue, et les conclusions à tirer sur le plan scolaire nous apparaîtront ensuite.

CONSÉQUENCES SOCIALES DE CETTE RÉVOLUTION

Voici les réponses des sociologues :

a) gonflement des professions à progrès technique faible : le « secteur tertiaire » ;

b) la semaine de 40 heures en vue, avec week-end férié ;

c) augmentation des loisirs ;

d) élévation des âges scolaires et du nombre des diplômés ;

e) le travail en miettes, source d'insatisfaction professionnelle.

a) *Gonflement des professions à progrès technique faible : le « secteur tertiaire ».*

Il est toujours intéressant de laisser les autres faire des expériences et d'en tirer ensuite des conclusions pour son propre cas. A ce sujet, l'évolution de la société américaine est des plus intéressantes, car elle préfigure sur bien des points ce qui arrivera en Europe quand le vieux continent en sera au même niveau d'utilisation de la technique.

En France, après la guerre 1939-1945, Fourastié[1] et Friedmann[2] se sont faits les vulgarisateurs des études sociologiques à valeur mondiale de l'Américain Colin Clark, de l'Université de Harward. Voici en deux mots les observations et théories proposées.

Qu'est le progrès technique ? C'est l'amélioration des procédés de travail qui permettent de produire plus de biens avec moins de main-d'oeuvre et de matières premières. Ce progrès atteint inégalement trois secteurs.

Le secteur primaire comprend l'agriculture et la sylviculture où les progrès se manifestent à un rythme assez lent.

Le secteur secondaire, celui de l'ensemble des activités industrielles, bénéficie de progrès techniques plus considérables que l'agriculture ; la productivité, ou rendement de l'ouvrier, s'y accroît annuellement de 2 % à 3 % depuis un siècle, alors que cet accroissement n'atteint pas 1 % dans l'agriculture.

Le secteur tertiaire, enfin, recouvre les autres activités humaines, esentiellement les services : le commerce, les transports, l'administration, l'enseignement l'hôtellerie, les professions libérales, les activités d'entretien et de réparation des machines, le métier de coiffeur, le service de maison, par exemple. Voilà des activités où le progrès technique est faible.

[1] Le Grand Espoir du XXe siècle, par Jean Fourastié.
[2] Problèmes humains du machinisme industriel, par Georges Friedmann (1946).
Le travail en miettes, par Georges Friedmann (1956).

La loi d'évolution mondiale suivante se vérifie toujours : les pays peu développés, peu industrialisés, occupent la majorité de leurs citoyens dans l'agriculture. L'Asie, jusqu'à neuf hommes sur dix. Au fur et à mesure des progrès de l'industrialisation, l'agriculture occupe moins de bras tout en produisant davantage. Le secteur secondaire s'enfle, attire la main-d'œuvre à lui, mais finit par plafonner car on ne peut acheter indéfiniment plus d'autos, de frigorifiques, de machines à coudre, etc. Une fois le secteur secondaire saturé, aux environs de 30 % à 35 % de la population globale, il se met à diminuer. En effet, le progrès technique continue et permet d'occuper aussi moins de bras même pour produire plus d'objets. Chose curieuse, le secteur tertiaire, celui des services, est le seul à augmenter sans cesse. On peut même dire qu'il règne une véritable faim du tertiaire, faim de service personnels, de travail sur mesures, faim de spectacles, de voyages, de soins médicaux, etc. Le tableau suivant illustre ces faits :

Répartition de la population aux Etats-Unis

	Sect. primaire (agriculture)	*Sect. second.* (industrie)	*Sect. tertiaire* (services)
En 1820	73 %	12 %	15 %
En 1950	16 %	26 %	57 %

Une évolution analogue s'est dessinée en Suisse ; au dernier recensement, les agriculteurs n'étaient plus que le 20 % de l'ensemble de la population.

L'équilibre n'est pas encore atteint, nous sommes en pleine phase transitoire, même aux U.S.A., et les prévisions tournent autour de 70 % à 80 % des gens employés dans le secteur tertiaire, dans cinquante à soixante ans peut-être.

b) *La semaine de 40 heures en vue, avec week-end férié.*

Il saute aux yeux que l'amélioration du rendement de chaque homme par l'emploi de machines a permis de raccourcir la durée du travail. Dans l'industrie automobile, il y a cinquante ans, il fallait 15 000 heures de travail pour fabriquer un véhicule ; aujourd'hui, 1000 heures suffisent pour créer une voiture bien plus perfectionnée.

Les USA de 1870, comme la vieille Suisse, connaissaient la semaine de 60 à 70 heures de travail. De nos jours, l'horaire hebdomadaire moyen est de 41 heures outre-Atlantique, accompagné de la généralisation du week-end libre, et les syndicats réclament la journée de 7 heures.

En Suisse, le bâtiment et certains bureaux ont institué la semaine anglaise. L'industrie textile a renouvelé ses contrats en mai 1957, prévoyant 43 heures par semaines ; la typographie et la métallurgie ont signé des accords prévoyant 44 et 46 heures. Il ne fait pas de doute que nous nous acheminions à brève échéance vers le week-end férié et la semaine de 40 heures généralisée.

c) *Augmentation des loisirs.*

Une autre forme de la réduction de la durée du travail et de l'augmentation des loisirs apparaît dans l'augmentation des vacances des salariés qui bénéficieront ainsi de plus d'heures pour se détendre et se créer une vie personnelle plus riche.

d) *Elévation des âges scolaires et du nombre des diplômés.*

Nous n'avons pas mentionné un des aspects du développement technique : l'élévation des salaires et du niveau de vie. De 1800 à 1900, dans les pays de race blanche, la consommation alimentaire individuelle a doublé et celle de produits non alimentaires centuplé.

Cette élévation du standard de vie permet à des couches plus larges de la population l'accès de leurs enfants à des écoles supérieures. Ce phénomène est très général depuis cinquante ans dans le monde. Pour donner un ordre de grandeur, citons la Suède. Entre 1860 et 1930, le nombre des enfants y a doublé, mais l'effectif du personnel enseignant a été multiplié par quatorze dans le même laps de temps. Le 23 % des Américains nés après 1920 vont à l'école jusqu'à 19 ans au moins. Un projet russe prévoit la scolarité obligatoire jusqu'à 17 ans.

L'âge de mise au travail en Europe était de onze ans en 1860, il est de douze ans dans l'Italie de 1957 et de seize ans en Suisse.

Nous suivons d'ailleurs le mouvement général. Par rapport à l'ensemble de la population, la proportion des élèves des écoles supérieures et des étudiants universitaires est en constante augmentation dans notre pays. Cette tendance est aussi en relation avec la qualification toujours plus poussée requise dans les emplois à responsabilités du commerce et de l'industrie.

Si le progrès technique a modifié dans un sens heureux le niveau de vie, le nombre d'heures de travail, la durée de la scolarité et l'âge d'entrée dans la vie professionnelle, il a hélas changé profondément la nature du travail dans un sens néfaste, au point qu'on parle du :

e) *Travail en miettes, source d'insatisfaction professionnelle.*

La division du travail, un des aspects du taylorisme, est vieille comme le monde. Déjà au temps néolithique, il est né des hameaux d'ouvriers spécialisés autour des mines de silex, et nos ancêtres de l'âge du bronze et du fer ont pu voir s'accentuer encore la division des tâches. Cette évolution atteint tous les métiers, même les professions libérales : on connaît l'avocat expert des cas d'accidents de véhicules, le médecin spécialiste en anesthésie exclusivement, en attendant le spécialiste pour l'avant-bras gauche !

Les sociologues ont étudié les effets sur les ouvriers de « l'éclatement des tâches », qui permet de réduire au minimum l'habileté demandée à l'homme appelé à faire son « apprentissage » en trois à quinze jours pour devenir un excellent ouvrier au bout de trois mois. Un exemple extrême du degré de morcellement qu'on peut atteindre est celui d'une fabrique anglaise de vêtements de confection, où la fabrication du seul gilet pour complet masculin a été morcelée en soixante-cinq postes de travail différenciés ; la présence d'un seul véritable tailleur suffit pour deux ou trois cents ouvriers. Chaque ouvrier moyen n'exécute que des bribes toute la journée dans une telle usine ; le travail qui requiert habileté, intelligence et initiative est concentré sur une petite équipe de préparateurs de la tâche. Le nouveau commandement du XXe siècle, conclusion de toutes les études poursuivies par l'observation, l'enquête et l'interrogation est le suivant :

« *Tu gagneras ton pain dans la monotonie et l'ennui* ».

Le milieu technique de la civilisation machiniste a déjà mis un écran entre l'individu et le milieu naturel où il serait normalement appelé à vivre, c'est-à-dire en plein air, au contact des forêts, des rivières, des prairies. Voilà que, de plus, l'organisation humaine impose à plus de soixante pour-cent des personnes un travail monotone, à peine librement choisi, dépersonnalisé, dépourvu de véritable participation, d'initiative, d'intérêt, de responsabilité, d'achèvement. Un ouvrier exprime son insatisfaction, l'oppression de sa personnalité, par ces mots : « Quand tout est préparé, que toutes les parties se ressemblent, on n'a pas l'impression d'accomplir grand-chose ».

Les enquêtes n'ont étudié à fond que le milieu des ouvriers et des contremaîtres. Mais de nombreux indices permettent d'étendre ces conclusions à la masse des salariés dont à chaque recensement la proportion grandit devant le recul des professions indépendantes. Il faudrait, comme chez les ouvriers, analyser chez les salariés la privation de liberté, le sentiment obsédant d'une difficile ou impossible promotion à un échelon supérieur, le rythme obligatoire du travail continu qui est un rythme absolument antibiologique, le rôle de l'ambiance de travail et du contact avec les collègues et les chefs. On a oublié que toute la personnalité est engagée dans le travail et non quelque mécanisme cérébral ou manuel qu'on pourrait isoler. Les tensions créées au cours du travail par la répétition de petits ennuis, par la fatigue, la monotonie de la tâche, par l'insatisfaction née de cette monotonie s'accumulent et stimulent les tendances agressives et la volonté d'évasion hors de l'activité professionnelle. La psychanalyse n'a aucune peine à expliquer le déroulement de ces mécanismes inconscients de compensation. Avouons que quand le travail est un obstacle à la réalisation de soi, à l'équilibre et à l'épanouissement d'une forte proportion des salariés, il se pose là un grave problème à la société moderne. Beaucoup trouvent une solution par l'évasion dans les loisirs. Nous en parlerons dans un prochain article.

R. Spring.

Educateur à la découverte...

DE LA VIE DE FAMILLE OUTRE-ATLANTIQUE

Chez un Inspecteur scolaire canadien

Autant de familles, autant de cas différents ; voyons-en une de près (ce qui nous permettra en passant de compléter nos observations sur l'inspectorat), et, partant de là, nous ferons des comparaisons avec d'autres.

La famille Louis a cinq enfants. La jeune maman est doctoresse (gynécologie et pédiatrie), elle est appelée à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Le père, toute la journée, visite des classes et remplit les quelques trente cases se rapportant à chaque maître visité. Une bonne partie de la soirée, il totalise les notes attribuées à chaque article (méthode, ordre, maintien, élocution, comportement à l'égard des enfants, discipline, etc., etc.). On sent qu'il porte un grand intérêt aux classes visitées et aux maîtres, dont il invite assez souvent l'un ou l'autre à sa table pour le souper. C'est rare qu'il rentre pour le repas de midi.

A le voir faire ces totaux, qui varient plus que du simple au double, nous lui demandons si les meilleurs résultats servent à l'avancement des intéressés ; la réponse est négative.

— Vous arrive-t-il de conseiller à tel maître, qui ne paraît vraiment pas qualifié, de choisir une autre profession ?

— Il faudrait pouvoir le faire, mais nous manquons à tel point de corps enseignant que nous nous en gardons !

— Alors, à quoi toute cette comptabilité des ombres et des lumières peut-elle bien servir ?

— Je me rends compte ainsi de la valeur relative des maîtres, je vois ceux que je devrais visiter plus fréquemment, et sur quel point je dois les encourager...

Comme dans beaucoup de familles où les deux parents « travaillent », les enfants risquent d'être laissés à eux-mêmes ; les époux Louis ont eu la chance de trouver une « bonne », qu'ils considèrent comme une amie, laquelle dirige le ménage tout en étant en définitive la principale éducatrice des enfants. Les parents sont assez intelligents pour ne jamais la critiquer, en tout cas pas devant ces derniers.

Une journée : à six heures-six heures et demie, tout le petit monde est debout. A tour de rôle, les enfants répètent leur piano, s'aident à la cuisine ou mettent le couvert pour le « breakfast », ce qui n'est pas une petite affaire : une armada de grandes boîtes occupent le centre de la table, elles contiennent des flocons de céréales ou des grains gonflés et rôtis ; tout autour, autant de coquetiers, d'assiettes, de bols et de tasses qu'il y aura de convives (aux neuf membres de la famille, il faut presque toujours ajouter quelques invités !). A huit heures, tous sont réunis (les classes commencent à neuf), et on apporte porridge, œufs et bacon, à quoi viendront s'ajouter les céréales déjà mentionnées et des toastes à discrétion, surchargés de beurre, miel ou confitures... Pendant ce plantureux repas, le père pose quelques jalons de la journée : il analyse en particulier le programme de la radio et de la télévision. Parmi les nombreuses maisons où nous avons observé l'usage de cette TV, c'est la seule où nous l'ayons vu judicieusement employée. Le père dit : « Je vois un programme intéressant sur la vie des animaux dans la forêt... ce serait très bien pour vous... Brandon, tu tourneras le bouton à quatre heures et demie et vous pourrez tous regarder cela jusqu'à cinq heures et quart. Discrètement, j'ai contrôlé : avec une ponctualité digne d'un horloger neuchâtelois, l'aîné, conscient de sa responsabilité, a suivi les indications paternelles.

Père et mère partent les premiers, chacun dans sa propre voiture. « Aunt » Blanche, l'amie dévouée, contrôle encore la coiffure des fillettes et l'habillement du garçon avant leur départ pour l'école... et bientôt, dans le calme, elle pourra s'occuper du benjamin, puis mettre en ordre l'appartement avant de faire ses courses. Nulle part en Suisse, on oserait demander autant à la « bonne », mais bien rares aussi seraient chez nous les « places » où elle jouirait d'une pareille autorité dans la famille. Un exemple du savoir faire éducatif, tant de cette « tante » que des parents : Brandon, alors un gamin de 10 ans, se rend coupable d'une grosse bêtise en classe, ce qui lui vaudra une punition ; pour croire de l'éviter, il fait l'école buissonnière dès la récréation ; téléphone du maître à la maison : tante Blanche récupère le polisson dans la rue et le reconduit à l'école. Pour ne pas troubler le repas en famille, elle ne parle du fait qu'après, et en l'absence des enfants.

Le père prend à part son garçonnet :

— Sais-tu que c'est grave, ce que tu as fait ?

— Oui...

— Mérites-tu une bonne punition ?

— Oui.

— Une sérieuse fessée ou privation de dessert toute une semaine, tu as le choix...

Et Brandon, huit jours durant, a quitté la table sans se le faire dire, au moment où ses frères et sœurs allaient se régaler !

Vous nous direz que c'est presque trop beau...

Mais, hélas, c'est un cas extrême dont nous voulions vous entretenir pour vous montrer que, même de l'autre côté de l'Atlantique, il y a encore des gens soucieux de l'éducation de leurs enfants !

Ce que nous avons vu partout ailleurs (à part dans quelques familles récemment installées au Nouveau-Monde), est inquiétant, à des degrés divers.

L'enfant obtient tout ce qu'il désire : la petite de trois ans qui commande du coca-cola au lieu de lait à son déjeuner ; tous ceux qui refusent — même pour les repas — de quitter le tapis sur lequel ils sont vautrés devant l'appareil de TV... à ces derniers, on sert une pitance qu'ils puissent manger avec les doigts, sans que les yeux aient à quitter l'écran ! (Nous reviendrons sur cette invention, peut-être la plus merveilleuse de toutes, mais qui apporte indistinctement le meilleur et le pire).

A peine ont-ils atteint seize ans — âge où l'on obtient son permis de conduire — que les jeunes trouvent le moyen de se procurer une auto (à crédit, cela va sans dire !). Dès ce moment ils sont en général presque perdus pour la famille : tous les dimanches après-midi, ils promènent une petite amie qui, elle, n'aura souvent que 13 ou 14 ans ! Un garçon très « sérieux » qui, le matin, m'avait conduit au culte, m'annonça d'un air tout naturel qu'à vingt-deux ans il en était à sa vingt-sixième fréquentation... du reste, il en menait deux de front : une « dans le Nord », de laquelle il espérait un peu une issue normale, la fille sachant faire de la bonne cuisine (!), et l'autre dans la ville où il travaillait... « Mais, me disait-il, cette fille-là ne connaît qu'un appareil culinaire : l'ouvre-boîte perfectionné, elle va tout juste pour s'amuser en attendant ! »

Comme il arrive parfois ce que l'on peut supposer, les mariages de filles en âge de scolarité ne sont pas rares (la loi ne prévoit pas d'âge minimum !). Et nous avons connu de très jeunes mamans vraiment dévouées à leur progéniture.

Le dimanche soir, et même au cours de la semaine, elles prépareront un biberon et quelques sandwiches, les parents prendront les petits dans l'auto et partiront au cinéma « drive in » qu'on trouve à l'entrée de la plupart des localités de quelque importance : devant l'immense écran, les autos s'alignent ; chaque occupant reçoit un casque... les écouteurs collés aux oreilles ont une double tâche : faire entendre le dialogue et la musique du film... et amortir les piailleries des gosses... qui finissent par s'endormir. (A plusieurs reprises, des enfants ont péri dans des incendies, la loi interdit maintenant de les laisser seuls à la maison.)

Toute cette jeunesse est sérieusement endettée avant même que de fonder un foyer, chaque mois une partie importante de la paie passe à des créanciers... et l'on se demande ce qu'il adviendrait si une crise éclatait avec chômage prolongé.

Nous avons été, chez nous et dans nos classes, de chauds partisans d'une liberté relative ; nous savons que la personnalité de nos enfants doit pouvoir s'épa-

nouir, et qu'on leur fait courir un grave danger à les contraindre constamment... mais nous avons pu constater les désastres que cause l'impéritie de la plupart des parents, outre-Atlantique. Nous nous demandions si nous étions trop pessimistes, mais nous avons entendu le Président Eisenhower lui-même parler à la Radio du danger immense dans lequel il voyait la jeunesse de son pays, et de l'énorme responsabilité dont les parents et les éducateurs devaient prendre conscience.

Je pense que nous n'insisterons jamais assez là-dessus chez nous au moment où l'on voit se dessiner une évolution très nette vers une par trop grande émancipation non seulement de la jeunesse, mais de l'enfance même.

On oublie que l'enfant n'est pas un petit homme, mais un « petit » d'homme qui doit être conduit, entraîné en vue d'une vie dont il ne peut connaître toutes les difficultés ni les dangers.

On peut se demander d'où provient cette admiration, cette adoration des parents de là-bas pour leurs enfants.

Il nous semble avoir trouvé une raison psychologique : On est ébloui par le progrès matériel... on se sent, de ce fait, supérieur aux générations précédentes qui vivaient si médiocrement... et l'on considère les générations montantes encore supérieures à celle-ci parce qu'elles disposeront d'une machinerie perfectionnée et d'énergies nouvelles.

Il est temps d'ouvrir les yeux !

Pourquoi et de quoi tant de civilisations sont-elles mortes ? Comment ont-elles été généralement dominées par des peuples considérés comme barbares (les Romains par les Germains, les Grecs par les Macédoniens, etc.) ?

— Parce que l'on y a considéré le confort comme une fin ; et comme un idéal de n'avoir plus à lutter, à peiner ; et comme normal de se faire servir par des mercenaires puisés dans les peuples plus pauvres.

Ces constatations doivent augmenter la sympathie que nous éprouvons à l'égard de notre jeunesse : plus grand sera le danger, plus elle devra être forte, plus donc nous devons l'aguerrir, la guérir de toute tendance à la mollesse et au laisser-aller.

A. Card.

A propos d'une histoire des conférences du corps enseignant lucernois

Fonder la conférence cantonale du corps enseignant lucernois n'a pas été une petite affaire ! Son histoire est contée par le menu par un maître lucernois, historien, M. Hermann Albisser, qui, dans un livre remarqué, avait tracé il y a quelques années l'histoire des écoles des Ursulines à Lucerne.

Dans son livre copieux [1], M. Albisser ne s'est pas contenté de présenter un historique détaillé des essais, longtemps vains ou voués à l'échec, des conférences des maîtres ; il y a ajouté de nombreux documents précieux pour l'amateur d'histoire lucernoise.

Nous ne pouvons résumer cet important ouvrage ; nous nous bornerons à relever quelques traits intéressants pour nous.

Les maîtres n'étaient primitivement pas unis, et pour cause : ils étaient mal formés et très mal payés au début du dix-neuvième siècle. A des cours de trois mois succéda une préparation assumée par un homme aimé et honoré, « Papa Niklaus Rietschi », qui avait fréquenté des établissements du dehors et passé un an à Yverdon, chez Pestalozzi ; à ce moment, la formation des instituteurs était assurée par trois cours de quatre mois. Malheureusement, les élèves arrivant à ces cours ne savaient rien (il n'y avait nulle part d'école secondaire ou de district, sinon depuis 1922 à Sursee, puis à Hitzkirch et à Reiden) ; il fallait tout leur enseigner, d'où un programme extrêmement réduit, se bornant à une étude très simple de la langue maternelle ; il n'y avait pas de sciences naturelles (on était encore loin de l'étude du milieu !). En 1841, les plus jeunes maîtres étaient censés suivre trois cours de huit mois à St-Urban ; malheureusement, pour des raisons différentes d'aujourd'hui, on manquait de candidats et les maîtres en fonction renonçaient en grand nombre à une profession qui leur rapportait si peu. Aussi les jeunes candidats suivaient-ils rarement les trois cours ; après le deuxième cours, même après le premier déjà, ils passaient à la tête d'une classe ; certains de ces élèves étaient déjà placés à 16 ans devant une classe à trois degrés ! L'enseignement dans ces cours était nettement inférieur à ce qui se faisait dans les écoles normales de l'époque : toujours pas de sciences naturelles et la musique et le français étaient facultatifs. L'examen de 1848 prouve qu'un quart seulement des maîtres possèdent des connaissances suffisantes ; ce n'est ni manque de capacité, ni absence de bonne volonté, mais simplement l'ignorance qui range les trois quarts des maîtres plus ou moins au-dessous du niveau nécessaire.

Et pourtant de gros efforts ont été faits ici ou là par des maîtres ou des inspecteurs (ecclésiastiques) pour réunir les maîtres par arrondissement pour les perfectionner. Mais, en général, le peuple se méfie des idées nouvelles, du courant matérialiste et athée grandissant — contre lequel s'élève Jeremias Gotthelf — tandis que les maîtres, suivant Pestalozzi, prennent dans la « Méthode » une confiance absolue si aveugle que, s'appuyant sur l'idée rousseauiste de la bonté de la nature, ils sont convaincus que l'école va régénérer l'humanité. Il se dessine donc deux courants opposés.

Le « Papa Kiklaus Rietschi » avait réuni çà ou là des maîtres lors de ses visites d'écoles pour discuter de l'enseignement et de l'école. La réunion de Weggis en 1822 provoque une protestation ; la même année, à Buttisholz, les maîtres décident de rendre annuelle cette assemblée : l'influence de l'Eglise les fait interdire. Chacun fut donc surpris lorsque, en 1825, le Conseil d'Education établit des conférences obligatoires au moins deux fois par an. Cette fois, les inspecteurs protestent. Ils envoient aux autorités le 20 septembre 1826 un rapport signé des huit inspecteurs (ecclésiastiques).

Ils font valoir que de telles « conférences sont inutiles aux maîtres », car leur fonction est de faire connaître à la masse des enfants des choses strictement élémentaires ; ce qui convient c'est « non pas la possibilité de disperser son attention superficielle sur toutes choses, mais de la fixer sur une chose unique, mais honorable, sur l'ABC des connaissances élémentaires » ; il n'est pas utile de rêver à un idéal de l'école élémentaire, il suffit d'avoir « la conception claire d'un niveau accessible » ; plutôt que la recherche agitée de nouvel-

[1] *Hermann Albisser.* Ein Beitrag zur Luzernischen Schulgeschichte (Luzerner Kantonal Lehrerkonferenz. 1849-1949). Werausgegeben vom Lehrerverein des Kantons Luzern. 1956. Un fort volume de 621 pages.

les méthodes, il faut se contenter de « s'approprier entièrement une méthode unique et de l'employer fidèlement ». Le maître sortant de l'école normale manque encore d'une expérience qu'il acquiert peu à peu ; des conférences des maîtres ne peuvent « que troubler davantage celui qui n'est pas encore en possession de tous ses moyens ». Non seulement de telles conférences sont inutiles, de plus elles sont dangereuses, car, en parlant d'éducation à l'école, on confond les notions d'Eglise et d'Ecole, et tend à donner à celle-ci ce qui revient à celle-là. De plus, les maîtres acquis aux idées nouvelles « cherchent à développer le raisonnement à l'école élémentaire déjà et à habituer l'enfant à des recherches personnelles, ce qui le conduit inévitablement « par manque de connaissances préalables à cependant tout juger, par maturité incomplète à prétendre cependant tout comprendre, par un entendement encore fruste à ne rien vouloir accepter sans un fondement parfaitement clair », d'où ne proviennent que de vains raisonneurs et des adversaires de toute croyance. De telles idées viennent de Rousseau en France et de pasteurs protestants en Allemagne devenus infidèles à leur foi positive. Les inspecteurs concluent que, des conférences des maîtres, « nous ne pouvons pas du tout promettre quelque chose de bon pour l'éducation » et ils prient l'autorité de maintenir l'interdiction de 1823.

Chose curieuse, l'autorité ne tint aucun compte de cette protestation. Pourtant les conférences restent intermittentes et dispersées : on manque d'esprit de corps. On voit bien apparaître dans la florissante Société d'économie agricole une section pédagogique rendue officielle par la loi sur l'éducation de 1830 ; on fonde en 1836 le « Lehrer-Wittwen- und Waisenverein » avec le tout premier organe pédagogique « Der Lehrer-Wittwen- und Waisenfreund » (c'est bien un titre de l'époque). Ce n'est cependant qu'en 1849 que se réunit la première Conférence cantonale des Maîtres qui créera dès l'année suivante les Konferenzblätter. En même temps, le règlement crée des conférences de district organisées par les autorités, vu l'incompétence des maîtres ; mais ceux-ci vont apprendre à débattre des problèmes en assemblée, voire à présider des séances ; dès 1869, les autorités scolaires n'assistent plus aux conférences de district et les inspecteurs n'y participent que « autant que possible ». Toutefois, les frais de voyage provoquent beaucoup d'abstentions à la conférence cantonale. La condamnation par le pape des idées modernes (1864) et le dogme de l'infaillibilité papale (1870) suscitent des réactions violentes et les radicaux muent leur idéalisme libéral en un pur anticléricalisme. Des luttes très vives s'ensuivent où les conservateurs ont le dessus et imposent de nouveau le contrôle officiel des conférences auxquelles les autorités scolaires participent en masse. Toutefois, la transformation du canton agricole en un canton industriel entre 1880 et 1890 fait apparaître la nécessité de former des travailleurs capables ; écoles de commerce, technicums, écoles des métiers s'ouvrent en même temps que se fait jour la préoccupation des enfants muets, aveugles ou peu doués. Par la force des choses, la section des maîtres de la Ville de Lucerne (1895) devient rapidement vigoureuse, de même que la Société cantonale des Maîtres catholiques (1896) ; d'autres associations de maîtres se constituent, toutes en marge de la Conférence officielle, de plus en plus décriée ; le premier coup lui est porté en 1896, mais sans succès par suite de la méfiance de la campagne qui redoute une demande d'augmentation des traitements. La vie renchérissant, on se rend compte que la Conférence cantonale est trop officielle pour défendre les intérêts matériels des maîtres. Cependant, en raison du manque d'unité du corps enseignant, il faut attendre la guerre de 1914 pour assister à une tentative — partie de la campagne — de créer une association cantonale des maîtres lucernois ; bien que cette association groupe rapidement un certain nombre de membres, elle souffre de la division des maîtres en deux groupes de partis. Enfin, en 1931, l'union de tous les maîtres est votée à une grande majorité pour former le « Lehrerverein des Kantons Luzern » qui s'organise bientôt complètement, librement, et convoquera régulièrement les associations de délégués et la conférence cantonale tenue désormais en dehors des autorités, avec la participation facultative des inspecteurs qui, depuis 1895, ne sont plus choisis dans le clergé.

Tels sont quelques-uns des renseignements intéressants que l'on trouve dans le précieux ouvrage de M. H. Albisser.

G. Chevallaz.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE RURALE

Dans un grand nombre de pays, on se plaint de la désertion des campagnes. Ce n'est pas une constatation nouvelle. Il y a plus de cinquante ans, de nombreux économistes s'inquiétaient déjà de cet exode qui devait amener, disaient-ils, un déséquilibre dangereux dans la vie des peuples. Aujourd'hui, d'aucuns pensent que pour retenir les enfants au village, pour combattre cette migration vers la ville, il faudrait prévoir un enseignement primaire bien adapté à la campagne, cela afin de préparer les fils de paysans aux professions rurales et spécialement à l'agriculture. On résume cette thèse en disant que l'école du village doit combattre l'exode vers la ville. Or, les forces économiques qui dépeuplent les campagnes sont beaucoup trop puissantes et tiennent beaucoup trop à l'ordre naturel et inéluctable des choses pour qu'on puisse leur faire échec de cette manière ; en outre, il y a des raisons d'estimer qu'en agissant ainsi on ferait un usage en quelque sorte abusif de l'enseignement. En effet, les enfants des localités rurales ne peuvent pas tous rester à la campagne ; l'agriculture est incapable d'absorber l'excédent de la population villageoise qui est, par conséquent, obligé d'émigrer vers les villes. Somme toute, il est préférable que ces personnes désertent la campagne dès le début de leur carrière et se préparent dès la jeunesse à un emploi urbain, plutôt que de débuter par une profession agricole et de l'abandonner ensuite pour aller travailler à la ville. Autrement, l'agriculture se verrait continuellement frustrée de ses meilleurs éléments ; à vrai dire, c'est ce qui se produit encore parfois, précisément parce que les travailleurs qui sont destinés à la vie citadine et qui désirent quitter la campagne n'ont pas assez tôt la possibilité de le faire.

Depuis longtemps, l'agriculture ne peut absorber qu'un nombre limité de travailleurs ; avec les progrès de l'outillage mécanique, la disparition des petits domaines, il y a lieu de prévoir qu'à l'avenir les débouchés qu'elle offre se resserreront encore.

La situation varie beaucoup d'un pays à l'autre, mais le fait demeure de façon générale. Dans les Etats civilisés, les régions rurales sont obligées de céder

aux centres urbains une certaine partie et parfois une partie importante de leur jeunesse ; c'est là, en réalité, un indice de progrès économique, puisque, libérés des travaux nécessaires à la production des seules denrées alimentaires, un plus grand nombre de personnes sont désormais disponibles pour la production d'autres biens et services.

Si donc l'orientation rurale a réellement pour objet de combattre la désertion des campagnes, elle poursuit, au mépris d'une loi économique fondamentale, une fin qu'il faut nettement qualifier de sentimentale. Ce n'est pas à dire qu'il ne faille pas apprendre à l'enfant à s'intéresser à ce qui l'entoure et à prêter attention aux travaux effectués sous ses yeux. Bien sûr qu'il est nécessaire d'encourager un enfant à rester à la campagne si son avenir y est assuré (domaine familial à reprendre, par exemple). Mais l'éducation rurale ne devrait jamais être conçue de telle sorte que l'enfant de la ville et l'enfant de la campagne reçoivent une formation différente. Pareille conception serait non seulement injuste pour la population rurale qui se trouverait alors dans un état d'infériorité marquée sur le marché du travail, mais encore absolument contraire à l'idée de l'unité nationale. Les nations modernes sont maintenant arrivées à un degré de développement qui exige que les individus exerçant une profession donnée soient à même de bien saisir les problèmes qui se posent dans les autres professions. Toute la structure économique et politique des Etats modernes repose sur cette base et certaines des difficultés essentielles qu'ils rencontrent proviennent précisément de ce que l'esprit de compréhension mutuelle fait parfois défaut. A donner à l'enseignement des écoles rurales une orientation professionnelle trop marquée, on risque — et c'est là une critique capitale — de diviser la population en deux groupements distincts et de rétablir entre la vie urbaine et la vie rurale le fossé que l'on avait heureusement réussi à combler au 19e siècle.

J. S.

L'enseignement du français au degré supérieur

I. — VOCABULAIRE DE BASE ET ORTHOGRAPHE.

Après l'étude de quelques vocabulaires de base, j'ai adopté le vocabulaire fondamental belge de Pirenne. A celui-ci s'ajoute un vocabulaire récent, venu de France, et contenant 1 300 mots : Le Français élémentaire. * Le Pirenne concerne la langue écrite, Le Français élémentaire la langue parlée. M. André Marie, dans la préface de ce dernier ouvrage, dit que le vocabulaire de Racine ne comportait que 1 200 mots.

1 300 mots dans le français élémentaire. Pourquoi ce nombre relativement peu élevé ? D'abord parce que ce vocabulaire est destiné aux Français d'outre-mer, aux colonies. Une autre raison, qui vaut la peine d'être retenue : 1 300 mots représentent un bagage suffisant pour parler le français de tous les jours.

De son côté, M. Dévaud, dans une belle étude sur la lecture, croit que 1 500 mots suffisent à un homme du peuple pour exprimer tout ce qu'il pense et tout ce qu'il sent, plus les termes de son métier.

Il est à remarquer que les vocabulaires ci-dessus fournissent un vocabulaire orthographique de quelque 4 000 mots à étudier en six ans. N'est-ce pas suffisant ? Trois ans d'emploi ont donné satisfaction.

Quelques précisions. — Dans ces deux vocabulaires, les **verbes représentent environ le quart des mots** (c'est dire l'importance de la conjugaison) et **les noms dans leur première acception la moitié des mots.** MM. Georges Mayer et Daniel Reichenbach ont démontré, de leur côté, que les 53 mots-outils (je, tu... et, ou, on, avoir, être) représentent en moyenne 44 pour 100 de tout texte littéraire. Enfin, j'ai dressé d'après le degré de fréquence de Pirenne une liste des 400 mots les plus courants de la langue française. Ceux-ci représentent de 70 à 80 pour 100 (et même au delà) d'un texte littéraire. Donc, dans une dictée d'examen, il ne reste que 20 à 30 mots qui ne sont pas dans la liste des mots courants.

De plus, une dictée contenant 75 pour 100 des mots courants est bien adaptée comme dictée d'examen, compte tenu de l'étude du Pirenne, de la longueur de la dictée (110 à 130 mots pour la 7e année) et de la grammaire du programme.

Nécessité d'un vocabulaire de base. — Le vocabulaire orthographique ne doit pas être enseigné à l'aveuglette. Un vocabulaire de base contenant les mots et les expressions les plus courants est d'une nécessité évidente. Il ne manque pas de livres français très bien faits, très riches. Ils n'ont qu'un défaut, celui d'avoir un vocabulaire trop étendu et trop recherché, et celui souvent d'être touffu. C'est une mine de mots non seulement inusités dans la langue écrite (partant en orthographe), mais aussi dans la conversation.

Faire apprendre de telles listes est inacceptable quand on songe que l'étude des mots les plus usuels est souvent laissée de côté, au point de vue orthographique et sémantique. Ne vaudrait-il pas mieux faire porter tous les efforts des élèves sur les mots dont ils auront un besoin urgent et de les leur faire apprendre à fond sous toutes les formes ?

Le dépouillement complet du « recueil de mots » de Pautex, du vocabulaire de Lelu-Kubler-Voeltzel, ouvrages utilisés dans nos classes, serait significatif à ce sujet d'après les quelques pointages effectués.

Partant de toutes ces conclusions, j'ai jugé préférable d'établir — à défaut d'autre chose et en attendant mieux — un **vocabulaire essentiel, un tableau de conjugaison** et **un choix de 150 textes-dictées** s'inspirant du Pirenne-Français élémentaire.

Vocabulaire essentiel. — Le Pirenne a été divisé par centres d'intérêt en 54 leçons de 120 mots chacune. Dans chaque leçon les mots furent groupés par espèces grammaticales : noms, adjectifs, verbes... et des locutions courantes. Voici...

Quelques titres : La division du temps — l'école — le corps humain — la famille — les habits — la maison — le temps qu'il fait — les végétaux — les animaux — les minéraux (métaux) — les jeux et les sports — les qualités — les défauts, etc.

On voit tout le parti qu'on peut tirer d'un vocabulaire ainsi établi. On peut y recourir lors d'une leçon

* Signalons à l'attention des maîtres du degré moyen que deux livrets de grammaire-vocabulaire-conversation utilisant ces mots et ceux-là seulement viennent de sortir de presse chez Hachette : « Le français élémentaire », 1er et 2e livrets. Ils présentent la langue française sous une forme attrayante avec beaucoup de dessins suggestifs.

de géographie, d'histoire, de sciences, etc., car le vocabulaire n'est pas une leçon d'une heure fixée dans la semaine, il est de tous les jours, il est dans toutes les leçons.

Tableau de conjugaison : Une liste de 100 verbes types conjugués aux temps simples contient tous les verbes irréguliers du programme neuchâtelois de la 2e à la 7e année primaire.

150 dictées par centres d'intérêt pour la 7e année. — « L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée ; c'est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable. » (La Bruyère).

150 textes d'écrivains forment le pivot de l'enseignement du français. Toutes ces dictées ont été expérimentées en 7e année sans préparation directe. Elles se composent de textes suivis, simples, courts (110 à 130 mots), naturels, intéressants, riches, littéraires, classés par centres d'intérêt.

MÉTHODE D'ORTHOGRAPHE POUR LA DICTÉE

En général, les dictées supposent une préparation directe (les élèves ont la brochure entre les mains).

1. Lecture lente à haute voix.
2. On démonte le texte au point de vue du **plan** et des **idées** (valeur, beauté, images, originalité, résumé ou compte rendu du texte) ;
   de la **grammaire** (règles d'accord, conjugaison, analyse : nature et fonction des mots) ;
   du **vocabulaire** (sens des mots, homonymes, synonymes, paronymes, antonymes, familles de mots, préfixes, suffixes) ;
   de l'**orthographe absolue** (seulement quelques règles sûres et faciles).

N. B. — Faire contracter aux élèves l'habitude de consulter le dictionnaire : orthographe et sens des mots.

3. Avoir en vue la **composition française** et parfois la **récitation** (plutôt **diction).** Plusieurs textes — prose et poésie — se prêtent parfaitement à ce dernier point.
4. Insister sur les **homonymes grammaticaux** (ce, se ; a, à ; ou, où ; et, est, ait ; la, là, l'a ; ta, t'a ; on, ont ; mon, m'ont) ;
   les difficultés verbales (infinitifs et participes passés en **er** et **é** ; passés simples et participes passés homophones, inversions, verbes en **cer, ger, yer, ier...) ;**
   les 4 grandes questions : que dois-je faire quand je vois...
   a) un verbe ?
   b) un nom ?
   c) un adjectif ?
   d) un participe ?
   les mots courants (sous toutes leurs formes).

N. B. — Nombreux exercices d'entraînement se rapportant à cette rubrique pour créer des automatismes indispensables.

5. **Dicter** le texte le lendemain et le corriger tout de suite après.
6. S'il s'agit d'une **récitation,** la faire transcrire par cœur **sans faute.**
7. A la suite de la dictée, faire écrire une dizaine de mots que les enfants orthographient mal. (D'après le degré de difficulté de Pirenne, j'ai établi une liste de 180 mots difficiles.)
8. Après la **correction de la dictée,** les élèves écrivent dans un carnet les mots mal orthographiés, en soulignant la partie fautive, puis ils copient dans le cahier au minimum trois fois, six au maximum, les mots ou expressions corrigés.
9. Un bon moyen consiste à écrire la dictée en colonne comme pour l'analyse. L'élève voit mieux les rapports. Ne pas en abuser. Ce procédé permet l'analyse complète d'une phrase tout de suite après la dictée, ou la définition de quelques termes.
10. Donner une dictée-contrôle pour deux dictées expliquées. La **dictée-contrôle** comprend des phrases — avec variantes — des deux dictées précédentes, ou dictée à trous contenant certains mots difficiles déjà étudiés ou certaines règles d'accord. La **dictée mensuelle** ou récapitulative — répétant des parties de dictées antérieures — est un très bon stimulant.

Phrases-rappel

Au lieu de donner de nombreuses règles d'orthographe absolue — règles qui souffrent souvent autant d'exceptions que d'exemples — le moyen le plus efficace s'est révélé être la phrase-rappel. Les élèves, sans l'apprendre par cœur, la retiennent facilement à cause du sens des mots ou d'une image.

1. La cime du sapin domine l'abîme.
2. Monsieur **coteau** est le seul chauve de sa famille : côte, côté, côtelette, côtelé, côtier, côtoyer...
3. Monsieur **crû-dû-mû** garde sa casquette au masculin singulier seulement.
4. La famille **charrette** roule sur deux roues, sauf **char** et **chariot** qui en perdent toujours une : char, chariot, charrette, charrue, charretée, charretier, charrier, charriage, charroyer, charron...
5. Le **chat** et la **chatte** font des **chatteries** à leurs **chatons** par la **chatière.**
6. La **chatte,** à coups de **patte,** fait tomber la **jatte** et les **dattes** sur la **natte** ; elle s'enfuit derrière la **baratte** de peur que la fermière ne la **batte** avec une **latte.**
7. Un chien **happe** une **grappe** sur la **nappe.** On le **frappe** ; il **jappe** et s'**échappe** par la **trappe.**
8. Viens mon **bijou,** mon **joujou,** mon **chou** sur mes **genoux.**
9. **C'en** est fait, **sans s'en** rendre compte, en perdant son **sang,** il perdit le **sens** et **cent** autres choses.
10. Je chante en **vers** un **verre vert.** Un **ver** de terre rampe vers le **vert buisson.**
11. Du haut de la **chaire,** un **cher** maître a dit que faire bonne **chère** et flatter sa **chair** pourraient nous coûter **cher.**

12. Ce **banc** d'un **blanc franc** est sur le **flanc.**
13. De **temps** en **temps**, le beau **temps** du **printemps** se fait attendre **longtemps.**
14. On a **chaud** près du **réchaud.**
15. A **Bâle,** en jouant à la **balle** dans un **bal,** j'ai trouvé une **balle** de fusil.
16. A la **fin** d'un repas **fin,** j'ai **feint** d'avoir encore **faim.**
17. Quand mon grand-père **vint** chez nous, il nous dit : Il est **vain** de croire qu'on **vainc** la fatigue en buvant du **vin vingt** fois par jour.
18. Mon **ouïe** n'a jamais **ouï** cette chose **inouïe.**
19. Le **maître** vient de **mettre** un **mètre** sur la table.
20. De ma chambre **exiguë,** j'entends dans la pièce **contiguë** une voix **aiguë** qui chante une chanson **ambiguë** sur une note **suraiguë.**
21. Un ruisseau **court** dans la **cour,** mais son **cours** est **court.**
22. La famille de **boîte** a un couvercle, mais celle de boiteux **n'en a pas.**

II. — GRAMMAIRE.

Une grammaire de 100 pages dactylographiées, format A 4, a été présentée à l'Ecole normale.

Chaque leçon commençait par quelques phrases d'où étaient tirés les règles et les exercices. Après deux ans d'usage, elle fut abandonnée parce qu'elle ne plaisait pas aux élèves, parce qu'elle n'était pas vivante.

« Je tiens pour un malheur public qu'il y ait des grammaires françaises. Apprendre dans un livre aux écoliers français leur langue natale est quelque chose de monstrueux quand on y pense. Etudier comme une langue morte la langue vivante, quel contresens ! »

(Anatole France.)

J'applique dans les grandes lignes **la méthode Brunot-Bony** ainsi définie : « Les auteurs se sont proposé de faire de l'enseignement de la langue une série d'observations réelles. Il doit être débarrassé : 1) des définitions, traditionnelles ou non, elles sont à peu près toujours fausses ;

» 2) Des règles inexactes.

» La grammaire n'est pas une forme de la logique, c'est une science d'observation qui doit être faite d'inductions et non de déductions. » (L'enseignement de la langue française.)

Le résumé de grammaire de dix pages établi au jour le jour avec la classe en étudiant les 150 textes-dictées est amplement suffisant, et le programme y est respecté. Et cette fois-ci la grammaire est vivante et intéressante parce qu'elle part d'un texte littéraire suggestif.

Les élèves connaissent à fond ces quelques pages et savent s'y reporter quand on leur demande la règle à appliquer dans tel ou tel passage d'un texte. Donc la grammaire **pour elle-même** n'existe pas. Mais attention, ce résumé n'est pas le centre de la leçon, ce n'en est que le soutien, que la preuve.

L'Educateur du 29 octobre 1955, reproduisant les conclusions d'une enquête d'orthographe, dit :

« L'école primaire consacre beaucoup de temps (trop peut-être !) à l'orthographe sous forme d'entraînement, voire même de drill. L'entraînement passe... On voit ce qu'il en reste à vingt ans. »

Il faut de l'analyse. Une grammaire étudiée pour elle-même, détachée du texte, une grammaire non motivée, est vite oubliée.

A son tour, la revue pédagogique fribourgeoise écrit :

« Nous étudions trop de grammaire. La plupart des fautes commises par les élèves sont imputables à l'orthographe d'usage. »

Elle propose quelques bases de l'orthographe.

1) Les 53 mots-outils.
2) La conjugaison des verbes courants : dire, faire, mettre, prendre, courir...
3) Les mots essentiels (ceux du vocabulaire fondamental).
4) Les principales règles de grammaire (les **s,** les **x,** les **nt** du pluriel).

Puis cette même revue d'établir quelques équations :

Les 53 mots-outils = les 10 premiers nombres.

La conjugaison = le livret.

Les mots essentiels + règles princ. de gram. = la numération et les 4 opérations.

Participe passé conjugué avec avoir

Notion complexe et difficile. Dans l'enseignement de la grammaire, il n'y a pas de résultats qui soient plus décevants.

Donne-t-on un exercice ou une dictée contenant les trois règles courantes (sans auxiliaire, avec être, avec avoir) ? Presque pas de fautes. Donc les élèves ont compris. Quelle illusion ! Donnons une dictée qui n'a qu'un participe passé avec avoir. Si pour comble de malheur nous n'avons pas revu la règle depuis deux semaines et que le verbe est un pluriel, c'est la catastrophe !

L'an passé, à la fin du 2e trimestre, j'ai donné une dictée ne renfermant qu'un participe passé : ces fillettes avaient grand**i**. Tous les élèves, sauf deux, ont fait faux. La plupart ont écrit grand**ies**. Pourtant, ce n'est pas faute d'entraînement, d'exercices spéciaux. Mais nous n'avions pas revu la règle depuis deux semaines. Piètre résultat, vous en convenez.

Devant cet échec, tout a été repris à la base de la façon suivante :

J'**ai écrit** une page. Est-ce juste ? Oui, disent la plupart des élèves. La page que j'**ai écrit.** Est-ce juste ? Non, répondent les élèves. Pourquoi cette différence ? Quelques élèves répondent : parce que **la page** est placé avant.

Quelle belle page j'**ai écrit.** Est-ce juste ? Quelques-uns disent : c'est faux. Je l'**ai écrit** cette belle page. Est-ce juste ? Deux élèves trouvent qu'il vaudrait mieux dire : écr**ite.**

Après quelques exemples semblables, exercice avec un participe passé féminin atone.

J'ai **lu** une page (pas d'accord)
La page que j'ai **lue** (accord)
Quelle belle page j'ai **lue** (accord)
Je l'ai **lue,** cette page (accord)
Cette page, je l'ai **lue** (accord)
L'as-tu **lue,** cette page ? (accord)
Nous avons **lu** une page (pas d'accord)
Nous avons **lu** (pas d'accord)

J'ai **cueilli** une fleur
La fleur que j'ai **cueillie**
etc.
J'ai **mangé** une pomme
La pomme que j'ai **mangée**
etc.

Et l'élève doit souligner chaque fois le participe passé, le renvoyer d'une flèche au complément direct, puis écrire au bout de la phrase, entre parenthèses : **accord** ou **pas d'accord.**

Puis on passe à une locution où l'on peut appliquer les trois règles.

Le chalet **loué, fermé, vendu, crépi, nettoyé, fleuri, ouvert, pris, construit, détruit, repeint, promis, terminé, connu, assailli.**

Les chalets **loués, fermés, vendus...**

La maison **louée, fermée, vendue...**

Les maisons **louées, fermées, vendues...**

Ensuite avec **être** : le chalet est loué, fermé, vendu...

Les chalets sont **loués, fermés, vendus...**

Ensuite avec **avoir** : j'ai loué, fermé, vendu... un chalet.

Le chalet que j'ai loué, fermé, vendu...

On a lieu cette fois d'être plus satisfait, les élèves se donnant au moins la peine de s'arrêter et de réfléchir quand ils rencontrent un participe passé avec avoir.

Pourtant il serait vain de prétendre que cette notion soit acquise pour la vie !

III. — LECTURE.

Compte rendu de lecture *

L'objectif de la lecture n'est-il pas de rendre l'enfant capable de comprendre et d'assimiler le contenu d'un texte ?

Une leçon-type au degré supérieur pourrait avoir le schéma suivant :

1) Lecture expressive par le maître ;

2) Lecture individuelle ;

3) Explication sommaire du texte par les élèves eux-mêmes ;

4) Résumé oral,

ou le schéma suivant dénommé **compte rendu :**

Titre

Plan

Idée dominante (souvent renfermée dans le titre)	
Idées principales	Idées secondaires
1)	1) 2) 3)
2)	1) 2) 3)
3)	1) 2) 3)

Ce compte rendu peut se faire oralement ou par écrit.

Parfois on ne donnera pas le titre d'une lecture faite par le maître, et les élèves devront le trouver.

Parfois aussi, le maître donnera le canevas d'un texte littéraire et les élèves devront composer le texte. Puis on compare avec l'original.

J'utilise très souvent le compte rendu. Si son apprentissage paraît long au début, néanmoins les enfants finissent par s'y habituer tellement ils aiment ce genre d'exercice, à condition que les lectures trouvent en eux un écho.

« Les adolescents, dit Dévaud, sont parfaitement capables de réfléchir sur les pages d'un livre et d'en tirer la substantielle moelle quand elle leur apparaît en relation vivante avec les aspirations qui bouillonnent en eux. »

Et les « Instructions officielles françaises » de 1938, parlant du compte rendu : « Le véritable exercice d'assouplissement de l'expression et de préparation à la rédaction consiste à habituer l'enfant à résumer en quelques lignes un texte qu'il a sous les yeux. »

Certes, nous faisons usages de nos livres de lecture dans le même but, mais le plus souvent nous nous en passons.

Voici les lectures faites aux élèves et pour lesquelles on demande un compte rendu. En général, les résultats sont très satisfaisants.

De Daudet :

Les lettres de mon Moulin : la chèvre de M. Seguin, Le Curé de Cucugnan, Le sous-préfet aux champs, Le secret de Maître Cornille.

Les contes du lundi : La dernière classe, L'enfant espion, Le siège de Berlin.

Le Petit Chose.

Tartarin de Tarascon.

De Jules Renard :

Les histoires naturelles : où l'on trouve des phrases courtes, imagées, chefs-d'œuvre d'observation, pouvant servir de dictées, et pour l'enseignement de la ponctuation.

Poil de Carotte.

Le Petit Prince, de Saint-Exupéry : si difficile que paraisse cette lecture, essayez de demander un compte rendu, vous serez étonnés.

Les contes de Theuriet (hélas ! trop laissés dans l'ombre) : Conte des rois mages, La pipe, Louloute et Mititi, Ravageau...

Les contes de Maupassant : La ficelle, L'auberge, Le loup, Tombouctou... Là un choix s'impose. (J'ai fait paraître dernièrement dans l'Educateur **20 dictées de Maupassant,** tirées de ses contes. Educateur n° 18, 11 mai 1957.)

Le roman du Lièvre, de Francis Jammes (pas tout).

Les contes d'Alexandre Dumas : Les ours de Berne, Le dragon de Naters, Le pont du diable (malgré toutes les versions qui en ont été faites, celle de Dumas est la meilleure), Une course de taureaux à Madrid.

Ouarâ, la lionne, d'André Demaison.

Le jongleur de Notre-Dame, d'Anatole France.

La boîte aux lettres, de Bazin.

Boum-Boum et Tuyet, de Jules Claretie.

Histoires de bêtes, de Louis Pergaud, en particulier : Une nuit terrible.

Histoires pour Bel-Gazou, de Colette.

La panthère au clair de lune, de Norah Burke

Le cheval du sceautier, de Ramuz.

* Il existe un excellent ouvrage français : « Compte rendu de lecture », par E. Morel, chez Fernand Nathan, contenant 80 textes d'auteurs modernes pour la plupart : Moselly, Kipling, Duhamel, Hugo, Chambe, van der Meersch, Daudet, J. Renard, J. Romains, Mirbeau, Colette, Maupassant, Henriot, Flaubert, Pesquidoux, Dumas, Mistral, Demaison, Morand, Mille, Genevoix, Benoît, Dorgelès, France, Gide, Marguerite Audoux...

Le livre des 4 saisons, d'Ernest Pérochon.

Contes à pic, de Samivel.

Et j'en passe : Victor Hugo, Jules Verne, Georges Duhamel, **Robinson Crusoë...**

Que de sentiments, de sensibilité, de cœur, d'intérêt et d'admiration, trouvés dans les comptes rendus des élèves ! Et quelle meilleure préparation à la composition peut-il y avoir que ces chefs-d'œuvre de notre littérature !

Textes joués *

Avec la lecture s'enseignent la diction, la ponctuation, la récitation. Et pour ce faire, rien de meilleur que de petites pièces dialoguées et monologuées. Peu à peu, les élèves y prennent goût et s'enthousiasment pour cette leçon. Certains samedis les élèves sont arrivés dans un accoutrement invraisemblable pour jouer: **L'irrésolu** de Legouvé, **Le monologue de l'avare** (Harpagon volé, **L'abbé de Molière et le voleur, Le renard et le bouc, Le corbeau et le renard, Les gaîtés de l'escadron (extraits)** de Georges Courteline, **La première leçon de bicyclette, Godefroy et le pétunia,** du même auteur, **Cela n'est point à mon rollet** (extrait de « La Farce du Cuvier »), **La prise de la Bastille** (Journal du front de guerre 1939).

De temps en temps, les élèves composent une petite pièce destinée à être jouée en classe. C'est ainsi qu'une élève s'inspirant de « La farce du Cuvier » a composé **Un jour de lessive,** pièce qui a été interprétée en classe, puis à Noël où elle fut bissée.

IV. — COMPOSITION FRANÇAISE.

Comme pour la grammaire, abandonnons l'enseignement rigide et sans vie qui consiste à enseigner la composition française d'après un tableau synoptique de règles.

Aujourd'hui surtout, on est d'avis que toute étude de texte littéraire a pour terme naturel la rédaction. Non pas qu'il faille chaque fois demander un travail écrit, mais on peut très bien attirer l'attention des élèves sur la méthode et les procédés de l'écrivain, demander d'imiter telle ou telle phrase, de retenir une image et de la transcrire dans le cahier de style de l'élève.

Le métier d'écrivain s'apprend comme tout autre métier. Nous devons en faire l'apprentissage au même titre que celui de menuisier. La rédaction doit être enseignée méthodiquement à l'enfant afin que le maniement de la langue et les règles indispensables de l'art d'écrire lui deviennent familiers.

Cahier de style

On peut utiliser un cahier contenant quelques principes de grands écrivains, quelques conseils et des textes d'auteurs relatifs à la description, à la narration, au portrait, etc., et y adjoindre des compositions d'élèves. Un exemple : **les comparaisons.**

La phrase journalière

Elle consiste en une réflexion, en une image, en un fait divers. Elle se fait à toute heure du jour. Les pensées du calendrier en sont parfois l'occasion, mais plus souvent les événements de la journée (sur ce qui s'est passé en classe, en récréation, dans la rue, chez soi, dans le journal...). Les élèves lisent à haute voix à tour de rôle ce qu'ils ont trouvé, et le maître donne son appréciation.

Texte libre

Vous savez tous de quoi il s'agit. Les élèves apportent au maître un texte spontané. Avantages : les élèves sont sincères, les textes sortent de leur milieu social, c'est actuel, c'est frais, c'est personnel. Ce sont de loin les meilleures compositions. (Voir ci-après : VI. — Textes libres.)

Causeries d'élèves

Au premier trimestre, il est demandé aux élèves un exposé oral d'au moins dix minutes sur un sujet de leur choix : CFF, PTT, aviation, auto, vélo, voyages, excursions, industries, biographies...

Au deuxième trimestre, le résumé d'un livre de la bibliothèque de classe, ou d'une autre provenance.

Anecdotes

Lors d'un anniversaire d'élève, la classe chante trois chants en l'honneur de l'élève qui a sa fête — chants choisis par lui — et celui-ci à son tour doit raconter une anecdote ou un bon mot à ses camarades.

Commentaire d'un tableau

Chaque semaine est exposé en classe une peinture d'artiste (couverture de la revue « 30 jours », du « Beobachter »...) et un élève est chargé le lundi matin d'interpréter, de commenter ce qu'il a sous les yeux.

Rapport de la semaine

A tour de rôle, le samedi matin, les élèves font le rapport de la semaine écoulée.

Tout cela crée une ambiance sympathique, source de progrès en élocution. Une atmosphère de libre expression règne dans la classe, ce qui nous paraît primordial.

Arrive-t-il au maître d'oublier un de ces quatre derniers points ? Les élèves n'omettent jamais de le lui rappeler.

Journal-souvenir

Au début de l'année scolaire, la classe est avertie qu'un journal-souvenir contenant les meilleures compositions de l'année sera polycopié et distribué aux élèves, aux parents, et aux autorités scolaires après les examens finals. Tout le monde tient à y avoir son texte. Ce journal sert ensuite de modèle à la nouvelle classe. Les élèves de 6e année connaissent en général ceux qui viennent de partir, ils sentent très nettement qu'ils sont capables d'en faire autant, et l'impulsion est donnée. (Voir ci-après : VI. — Textes libres.)

Sujets préférés des élèves

Quatre sujets ont eu beaucoup de succès cette année : une personne, ou un animal, ou une chose **raconte sa vie** ou son histoire, **les dialogues, les fables, les comparaisons,** tout cela composé par les élèves.

---

* A propos de morceaux dramatisés, saynètes, pouvant rendre service au corps enseignant, signalons un livre d'environ 200 pages qui semble bien convenir à l'école primaire : *Veillées et feux de camp*, de M. Decitre, Ed. Dumas, Paris (VIIe).

Cet ouvrage contient des histoires à mimer, des fabliaux, en version moderne, tels que « Les deux bourgeois et le vilain », « Les perdrix de Gombaud », « Les trois aveugles de Compiègne », etc., des mises en scène de fables, des adaptations de Don Quichotte, des bans, des canons, etc.

Et du même auteur : *Fêtes et saisons :* jeux dramatiques pour garçons, fillettes, jeunes gens, s'adaptant à toutes les saisons de l'année.

Documentation

Les feuillets de la radio à l'école, Jeunesse Magazine, livres-images de Suchard, Silva..., films (le monde du silence), un classeur : la ronde des saisons (recueil de poésies se rapportant aux saisons et fêtes).

Correction de la composition

S'agit-il d'un **texte libre ?** Le maître le corrige quand l'élève le lui présente. C'est un bon moment, car le maître est tout à l'élève pendant un quart d'heure pour lui expliquer les fautes de français et d'orthographe. Modifier les pensées d'un élève est chose délicate parfois. Il arrive que le maître propose et que l'élève ne veuille pas changer sa pensée. Respectons cette attitude.

Quand il s'agit d'une **composition dont le sujet est imposé,** les élèves lisent leurs textes devant la classe. Le maître n'oublie jamais de relever un beau passage, une image dans chaque texte, car là plus que nulle part ailleurs, l'enfant a davantage besoin d'encouragement que de critique. En ce domaine, il est si facile de briser les ailes ! Cependant, redressons quelques fautes de style, certaines impropriétés de termes.

Ensuite, la classe est invitée à choisir les trois meilleurs travaux, puis sur ces trois celui qui paraît être le premier. Il est à remarquer qu'assez souvent le choix des élèves n'est pas celui du maître. Respectons la préférence de la classe pour autant qu'elle ne soit pas dictée par des considérations n'ayant rien à voir avec la composition.

Le texte — dont les fautes d'orthographe ont été corrigées au préalable par le maître — est ensuite copié au tableau. La classe fait alors un texte collectif. On corrige une faute de français, on améliore une tournure, on supprime une phrase ou une expression inutile.

Maurice Nicoulin.

12 DICTÉES DE THEURIET *pour la 7me année primaire*

1 Deux amis, deux rivaux

C'était à la rentrée. Je fus abordé dans la rue par un gamin de mon âge vêtu d'une blouse bleue. Il avait une longue figure, éclairée par deux yeux observateurs ; un front bombé et volontaire, surmonté de cheveux blonds aux mèches rebelles.

— Si tu veux, nous serons camarades, me dit-il.

Nous ne fûmes pas seulement camarades, nous devînmes deux rivaux. Nous nous disputions la première place avec acharnement, et celui de nous qui arrivait second rentrait chez lui l'oreille basse. Son père, comme le mien, prétendait qu'il n'y avait qu'une bonne place : la première. Mais tout en bataillant l'un contre l'autre chaque semaine, nous n'en étions pas moins bons amis et nous ne nous quittions guère. — (130 mots)

André Theuriet
Années de printemps, Ollendorff, édit.

2 Mon vieux collège

Si rigoureux que fût le régime, je n'en ai pas moins conservé une tendre affection pour mon vénérable collège où des touffes de giroflées sauvages poussant dans les fentes des murs nous annonçaient gaiement l'approche du printemps et des vacances de Pâques.

A chacun de mes voyages à Bar, je vais y faire un pieux pèlerinage et, dans la paix qui enveloppe la grande cour devenue silencieuse, je songe aux années d'autrefois, aux anciens maîtres morts de vieillesse, aux amis fauchés prématurément. Je me dis avec mélancolie : « Derrière chacune de ces portes closes dort un peu de mon passé ; j'y ai conçu de grandes espérances, j'y ai rêvé de beaux rêves à une époque où on n'a pas encore de désillusion. — (130 mots)

André Theuriet
Années de printemps, Ollendorff, édit.

3 Le filet de porc

« Le four est chauffé à point ! » me cria mon ami. Alors nous disposâmes notre filet de porc sur les pierres brûlantes. Puis, pendant que la fumée bleuâtre montait en spirales, nous attendîmes, le cœur palpitant.

Au bout d'une heure :

« Je crois que c'est cuit ! annonça Laguerre ; sens-tu cette bonne odeur de rôti ?... »

En réalité, nous ne percevions rien qu'un vague parfum d'herbes grillées ; mais en imagination nous avions déjà les sensations d'un savoureux fumet aromatique.

Nous déterrâmes notre rôti avec mille précautions, en nous léchant d'avance les lèvres. — O déception ! le filet était à peu près cru. Nous n'en voulûmes point démordre néanmoins, nous le déchirâmes à belles dents, et, d'un commun accord, il fut déclaré délicieux. — (130 mots)

André Theuriet
Années de printemps, Ollendorff, édit.

4 La truite

La salle à manger, claire, égayée par un rayon du soleil de juin, avait une mine hospitalière et avenante avec ses boiseries blanches, ses rideaux de coutil gris, son haut poêle de faïence bleue à dessus de marbre, et sa table ronde revêtue d'une nappe éblouissante, sur laquelle trois couverts étaient dressés artistement ; les petits pains mollets reposant douillettement dans les serviettes à liteaux rouges. Le vin rosé scintillait dans les carafes.

Flanquée à droite d'une salade de laitue enjolivée de capucines ; à gauche, d'un buisson d'écrevisses, la truite se pavanait dans un plat long enguirlandé de persil. Son ventre argenté montrait de délicates mouchetures rousses ; son dos bleuâtre, fendillé, laissait entrevoir la chair saumonée, et elle tenait une rose dans son museau pointu. — (130 mots)

André Theuriet
Contes choisis, Velhagen, édit.

5 Les framboises

— Surtout ne touche pas aux framboises, je les ai comptées !

Au bout de cinq minutes de promenade, je ne résistais plus à la tentation et, pour m'encourager, je répétais en lorgnant les framboises : « C'est impossible que la tante Thérèse ait pu les compter toutes. »

J'en mangeais quatre ou cinq, puis, après avoir bien joué, je m'en revenais d'un air innocent vers la chambre de ma grand-tante, sans me douter que le parfum du fruit défendu était resté sur mes lèvres.

— N'as-tu touché à rien ?

Et comme je jurais que non :

— Approche, souffle.

Je m'exécutais. Alors elle levait le doigt, et, roulant de gros yeux :

— Tu as mangé des framboises ?

Je me voyais honteusement forcé de confesser ma faute. — (129 mots)

André Theuriet
Madame Heurteloup, Fasquelle, édit.

6 **Les prés en fleurs**

Quel spectacle plus réjouissant que celui d'une prairie en fleurs à la fin de juin !

Bordée d'un côté par la rivière miroitante, aux berges plantées de saules et de peupliers ; encadrée, d'autre part, dans la verdure abondante des haies d'aubépine, de troène et de coudrier, l'herbe haute, épaisse, juteuse, balance mollement ses nappes aux nuances changeantes. Chaque petite herbe donne sa note dans cette symphonie des couleurs.

A mesure que le soleil monte, les prés pailletés de lumière s'emplissent d'un sourd bourdonnement d'insectes : musique berceuse, accompagnement harmonieux de l'air qui brûle et du soleil qui flamboie.

Jusqu'au soir, dans la prairie en fête, les plantes se grisent de soleil, et les papillons dansants se gorgent de parfums. — (131 mots)

André Theuriet
La Vie rustique, Launette, édit.

7 **Les cerisiers en fleurs**

Les vieux cerisiers avaient fleuri, tous ensemble. Autour des rameaux charnus, gonflés par la sève, des milliers de corolles neigeuses floconnaient et tremblaient sur leurs queues grêles, toutes si rapprochées qu'on ne voyait plus la branche en maint endroit.

Chaque arbre jetait en tous sens ses fuseaux fleuris. D'un bord à l'autre de l'avenue, tant les cerisiers étaient vieux, les pointes des rameaux en fleurs se touchaient et se mêlaient.

Un peuple d'abeilles les enveloppait d'ailes battantes. Une odeur subite de miel flottait et s'en allait au vent de la plaine sur les guérets, sur les terres à peine vêtues.

Il n'y avait point d'arbres dans la grande vallée ouverte qui pussent lutter de splendeur avec ce chemin de paradis. — (133 mots)

André Theuriet

8 **Le tilleul**

Le tilleul est la poésie intime de la forêt. L'arbre tout entier a je ne sais quoi de tendre et d'attirant ; sa souple écorce grise et embaumée saigne à la moindre blessure.

Tout le reste de la forêt est assoupi et silencieux ; à peine entend-on un roucoulement de ramiers ; la cime arrondie du tilleul, seule, bourdonne dans la lumière. Au long des branches, les fleurs d'un jaune pâle s'ouvrent par milliers, et dans chaque fleur chante une abeille. C'est une musique aérienne, joyeuse, née en plein soleil, et qui filtre peu à peu jusque dans les dessous assombris où tout est paix et fraîcheur. En même temps chaque feuille distille une rosée mielleuse qui tombe sur le sol en pluie impalpable. — (129 mots)

André Theuriet
Sous-bois.

9 **Louloute**

Louloute tenait du chien-loup et du renard. Elle avait le poil fauve, soyeux, épais, vergeté de noir ; les pattes fines et nerveuses, la queue en panache, le museau allongé, futé et pointu.

Toute sa physionomie était dans ses yeux noirs luisants, son nez fouinard, couleur de truffe, et surtout dans ses oreilles très mobiles — mi-tombantes aux heures d'inaction et de flânerie, aiguës et toutes droites dans les moments de grande émotion.

Louloute était à ses heures une excellente personne, sensible, gaie et tendre, très attachée aux siens, n'ayant que deux défauts : une gourmandise effrontée et une haine héréditaire contre les poules et les canards qu'elle poursuivait avec furie et qu'elle saignait impitoyablement. — (119 mots)

André Theuriet
Contes choisis, Velhagen, édit.

10 **Mitidi**

Grâce à des soins assidus, Mitidi grandit en gentillesse et même en beauté. C'était un chat de gouttière à poils ras, à longue queue, avec des oreilles démesurées, des zébrures jaunes et blanches sur tout le corps, une tache de lait au menton et de superbes moustaches blanches bien fournies.

Encore qu'il manquât de race, il rachetait ce défaut par une grâce spirituelle et une aimable canaillerie. Ses mouvements étaient d'une prestesse et d'une souplesse prodigieuse ; sa fourrure jaune était épaisse et douce comme un velours ; ses yeux d'or vert, à la pupille tantôt mince comme un fil, tantôt ronde et phosphorescente, avaient des regards pénétrants, des profondeurs d'expression quasi humaines. — (118 mots)

André Theuriet
Contes choisis, Velhagen, édit.

11 **Naissance d'un papillon**

Cette chose, je la vis se mouvoir, s'écailler, se fendiller...

Tout à coup — ô merveille ! — des couleurs chatoyèrent à travers les déchirures, et une créature vivante sortir de ces débris recroquevillés. C'était un papillon. Je distinguais maintenant sa tête pointue ornée de frêles antennes grises, ses yeux brillants d'un brun clair, son corselet velouté et l'extrémité aiguë de son ventre, sur lequel ses ailes était encore collées. Peu à peu, les ailes se détendirent, firent le moulinet, puis s'arrêtèrent ; elles étaient roses et grises avec quelques diaprures d'un vert brun... Bientôt le papillon se montra dans la magnificence de ses couleurs fraîches et se mit à voleter lentement entre la terre et le couvercle vitré.

Je poussai un soupir d'admiration. — (131 mots)

André Theuriet
Les enchantements de la forêt,
Hachette, édit.

12 **Le départ des hirondelles**

Le soleil, plus bas, jetait déjà d'obliques rayons dans la rue et l'ombre des coteaux s'allongeait sur la ville.

Tout à coup, d'une seule envolée, la troupe des hirondelles s'éleva en l'air, avec un confus frémissement d'ailes agitées. Pendant un moment, le ciel fut obscurci par ce noir bataillon qui planait au-dessus de la place, puis les hirondelles, se formant en une longue file tourbillonnante, prirent leur vol vers le sud et disparurent dans les vapeurs qui estompaient l'horizon.

Quand mes yeux s'abaissèrent vers le sol, la ville entière me sembla morne et dépeuplée, et je restai longtemps immobile à la fenêtre, pris de ce sentiment d'isolement et de tristesse qui suit les grands départs. — (130 mots)

André Theuriet
Nos oiseaux, Launette, édit.

A la
Loterie Romande

le plus petit lot est de
Fr. 12.-
le 31 août

12 GROS LOTS

15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000

17.348 autres lots

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château : thé, café, limonade.
Prix d'entrée : 0.30 par élève

fondue

Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la **Chute du Rhin** ne manquez pas de loger chez nous Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

Demandez
prix courant à

Nidecker
ROLLE

Fabrique
d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel
d'école

Tél. 7 54 67

Spécialités fameuses des
Pâtes de Rolle
ROLLINETTES
ROLLAUZEU
ROLLUX

HENNIEZ
LITHINÉE

L'eau de table par excellence

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX